



Naturellement Val de Loire

## AVIS AU PUBLIC

# MODIFICATION DU PERIMETRE DE LA ZAC INTERIVES I A FLEURY LES AUBRAIS MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE L'ETUDE D'IMPACT

ZAC Interives 1 – MODIFICATION DU PERIMETRE POUR INTEGRATION DU SITE  
IMPERIAL TOBACCO – DOSSIER DE CREATION DE ZAC

Conformément aux articles L122-1 et L123-19 du code de l'environnement, le dossier est mis à disposition du public. Il se compose des éléments suivants :

- dossier de création de ZAC – modification du périmètre (rapport de présentation et plans)
- Etude d'impact
- avis de l'autorité environnementale en date du 8 juin 2018
- réponse écrite de la Métropole à l'avis de l'autorité environnementale

Modalités de la participation du public :

Ces documents seront mis à disposition du public du 20 juillet au 14 septembre 2018

Ils pourront être consultés à l'adresse suivante : [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) rubrique « grands projets ».

**Les observations et propositions peuvent être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : [interives@orleans-metropole.fr](mailto:interives@orleans-metropole.fr)**

### **Autorité compétente :**

L'autorité compétente pour prendre la décision, auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus est :

Orléans Métropole

Mission Interives

5 pl du 6 juin 1944 – CS 95801

45058 ORLEANS CEDEX 1

02.38.79.26.30

### **Décision pouvant être adoptée :**

A l'issue de la participation du public, Orléans Métropole prendra la décision de créer la ZAC Interives 1 avec le nouveau périmètre défini dans le dossier. La synthèse des observations émises lors de cette consultation du public ainsi que la décision finale seront mis en ligne à l'adresse suivante :

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) rubrique « grands projets ».